



## Tarifs 2022-2023

Licence FFGym : La licence est obligatoire pour participer aux activités pour des raisons d'assurance. Elle est de 40€ pour les adultes et les enfants nés en 2017 et après, et de 50 € pour les enfants nés en 2016 et avant.

Adhésion à l'association des Ecureuils de Saint Prix : L'adhésion à l'association d'un montant de **60€** est obligatoire pour pouvoir participer aux activités du club. Elle inclut la possibilité de participer aux assemblées générales et de s'y faire élire.

Séances hebdomadaires	groupes	adhésion au club (obligatoire)	licence (obligatoire)	cotisation		total	
				Saint Prisiens	Non Saint Prisiens	Saint Prisiens	Non Saint Prisiens
1 (loisirs)	BB avec parents / MINI 1	60 €	40 €	125 €	161 €	<b>225 €</b>	<b>261 €</b>
	MINI 2	60 €	40 €	146 €	182 €	<b>246 €</b>	<b>282 €</b>
	pré-poussines	60 €	40 €	179 €	215 €	<b>279 €</b>	<b>315 €</b>
	Ecole access gym Loisirs PBM	60 €	50 €	137 €	173 €	<b>247 €</b>	<b>283 €</b>
2 (compétition)	poussines	60 €	50 €	244 €	280 €	<b>354 €</b>	<b>390 €</b>
	toutes catégories GAF et GAM 2x	60 €	50 €	271 €	307 €	<b>381 €</b>	<b>417 €</b>
2 ou 3 (confirmés)	PB confirmées 2x	60 €	50 €	280 €	316 €	<b>390 €</b>	<b>426 €</b>
	BM et TC confirmées						
	GAF et GAM 3x	60 €	50 €	322 €	358 €	<b>432 €</b>	<b>468 €</b>
	MC confirmées	60 €	50 €	331 €	367 €	<b>441 €</b>	<b>477 €</b>
2	freestyle gym	60 €	40 €	203 €	239 €	<b>303 €</b>	<b>339 €</b>
2	Adultes	60 €	40 €	216 €	252 €	<b>316 €</b>	<b>352 €</b>
au choix	gym d'entretien	60 €	40 €	101 €	137 €	<b>201 €</b>	<b>237 €</b>

*Pour les groupes féminins participant aux compétitions, prévoir l'achat du justaucorps du club.*

**Règlement** : Il est possible de payer par carte bancaire directement sur le site clickasso en une fois sans frais, en trois fois sans frais (3 mois consécutifs) et en 5 fois avec frais (5 mois consécutifs) Il est également possible de régler par chèques bancaires libellés à l'ordre LES ECUREUILS, avec possibilité de payer en 3 fois (en octobre, janvier et mars), ainsi que les chèques vacances ou coupons sports remis avant le 30 septembre. Pour le règlement en chèques, indiquer le nom de l'adhérent au dos du chèque.